

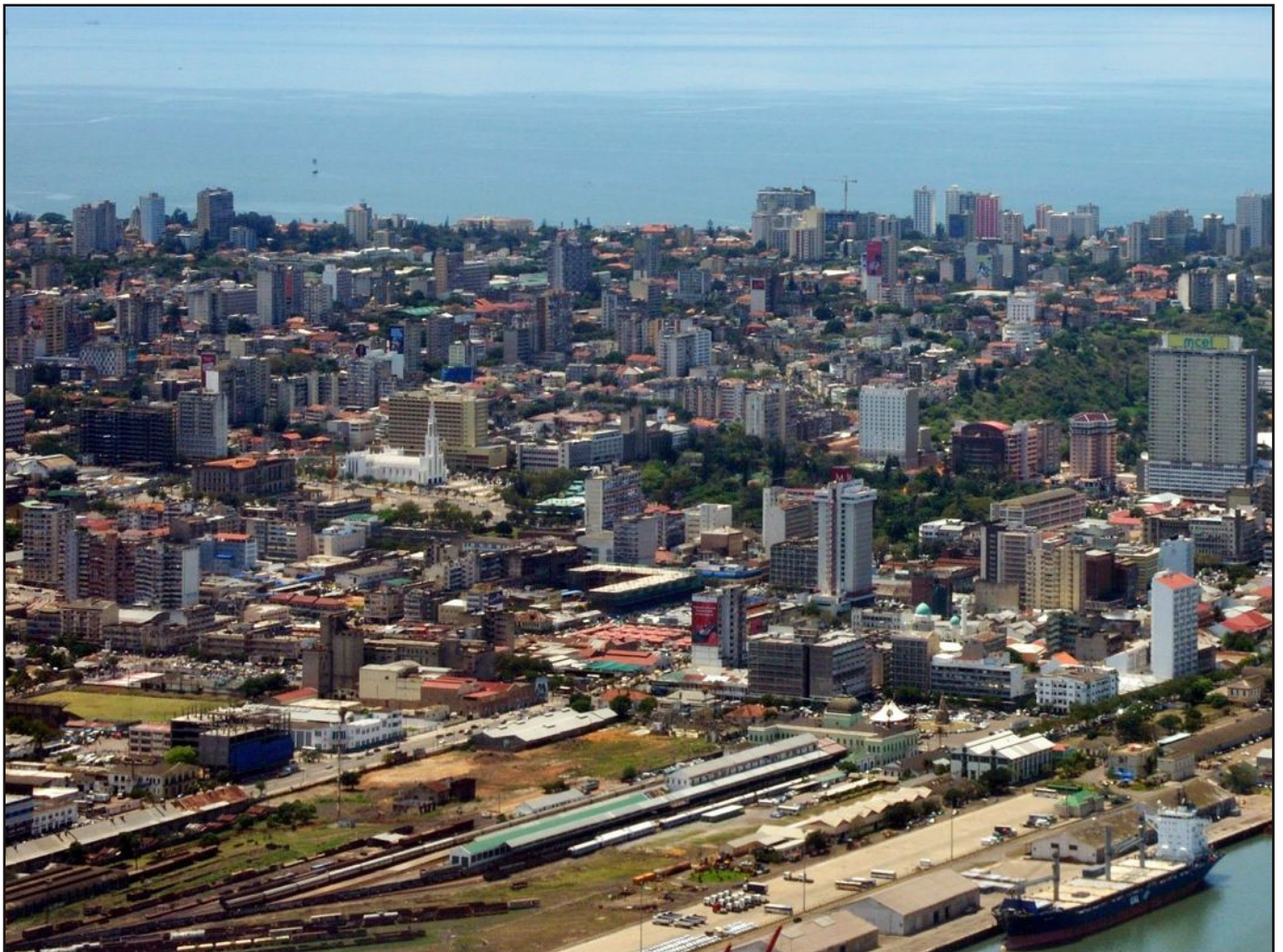
Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18375 - 71ÈME ANNÉE

Publication du rapport pour l'égalité réelle

L'inévitable intégration de La Réunion dans sa région oubliée



Maputo, capitale du Mozambique, pays qui aura plus de 60 millions d'habitants à l'horizon fixé par les recommandations sur l'égalité réelle. (photo Hansueli Krapf [CC BY-SA 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/>)], via Wikimedia Commons)

Victorin Lurel a présenté son rapport sur l'égalité réelle mardi lors d'une conférence de presse aux côtés de George Pau-Langevin, ministre des Outre-mer, et Ericka Bareigts, secrétaire d'État à l'Égalité réelle. Les 35 recommandations contenues dans ce document fixent un cadre pour arriver à l'égalité réelle entre l'outre-mer et la France au bout de 25 ans et proposent des moyens.

La publication du rapport de Victorin Lurel permet d'avoir des éléments de la feuille de route que le gouvernement compte se fixer pour l'outre-mer. C'est en mai dernier que François Hollande avait chargé l'ancien ministre et député de la Guadeloupe de piloter la concertation et d'en rendre compte. Ce travail est arrivé mardi à son terme.

Le rapport présenté mardi a un objectif stratégique : arriver à l'égalité réelle entre l'outre-mer et la France au bout de 25 ans. À cette échéance, des données sont déjà connues pour La Réunion.

Les prévisions démographiques de l'ONU annoncent une forte évolution de la population de notre région. La Réunion se situera aux alentours d'un million d'habitants, Mayotte dépassera 400.000. Mais ce sont surtout trois autres pays qui connaîtront des transformations très importantes.

Madagascar aura aux alentours de 50 millions d'habitants, le Mozambique accueillera plus de 60 millions de personnes. Quant à la Tanzanie située légèrement plus au Nord, elle aura une population estimée à 130 millions d'habitants, soit le double de la France aujourd'hui. Ces trois États se donnent comme objectif d'être des pays émergents. Le Mozambique est déjà bien engagé sur cette voie. Cette ancienne colonie portugaise devient une terre d'immigration pour les jeunes de l'ancienne métropole. En Europe, la crise frappe durement le Portugal. Cela amène des Portugais à venir travailler au Mozambique.

Depuis que Madagascar a retrouvé la stabilité politique, son gouvernement veut en faire un pays émergent. Des grandes puissances ont compris déjà depuis plusieurs années tout le potentiel de ce pays. La Chine a investi dans l'industrie sucrière, le Canada dans les mines. Des responsables de la politique africaine des États-Unis multiplient leurs visites. L'Inde est également présente, tout comme le Japon.

L'inévitable zone de libre-échange

Ce développement économique se fera au sein d'une zone de libre-

échange en cours de construction. Elle s'étend de l'Égypte à l'Afrique australe et compte actuellement plus de 600 millions d'habitants. Tous les pays voisins de La Réunion en font partie.

Les États de cette zone négocie avec l'Union européenne un nouvel accord commercial, l'APE. Un de ses principes est d'ouvrir la totalité du marché européen aux produits et services venant de cette grande région. La signature de l'Union européenne engage La Réunion. Elle en fait partie, car elle est un département d'Outre-mer.

Notre île sera donc intégrée à ce grand ensemble, tout en ayant des caractéristiques très différentes. C'est en effet la législation française qui s'applique. Elle donne aux travailleurs des droits et des revenus beaucoup plus importants. Cela veut dire des salaires plus élevés et un pouvoir d'achat sans équivalent dans la région.

L'APE permettra donc à des industries réunionnaises de se délocaliser dans un pays voisin, d'y fabriquer des produits aux normes européennes et de les vendre à La Réunion. Le grand danger, c'est la disparition des dernières industries et d'une partie des services, avec à la clé une explosion du chômage. La Réunion produirait encore moins qu'aujourd'hui et évoluerait donc vers une société peuplée de consommateurs, dont les revenus proviendraient des transferts publics de la France. Cela rendrait encore plus forte la dépendance de notre île aux crédits venus de ce pays européen.

Impasse sur la démographie et l'OMC

Cette perspective découle des projections démographiques de l'ONU, et du changement des règles économiques sous l'impulsion de l'Organisation mondiale du Commerce. Il est évident que la France ne peut empêcher la croissance de la population de nos voisins. Elle est tout aussi impuissante à changer l'orientation de l'OMC qui impose l'abattement des frontières commerciales.

Ces prévisions vont donc s'imposer et seront le cadre dans lequel se situera La Réunion au terme de l'application de la stratégie proposée

dans le rapport de Victorin Lurel. Malheureusement, les 35 recommandations du rapport parlementaire font l'impasse sur l'intégration de La Réunion dans sa région à l'horizon 2040.

Pour anticiper cette évolution inéluctable, le PCR demande la création d'une collectivité unique, gérée par une seule assemblée et dotée de compétences lui permettant de discuter directement avec les pays voisins. Cela permettra aux Réunionnais de défendre eux-mêmes leurs intérêts, car ils sont différents de ceux des États euro-

péens. Une réforme institutionnelle est évoquée, pour la suppression de l'alinéa 5 de l'article 73 de la Constitution qui interdit aux élus réunionnais d'adapter lois et règlements comme peuvent le faire leurs homologues des Antilles et de la Guyane.

Mais cela ne remet pas en cause la sous-représentation de La Réunion dans la Commission de l'Océan Indien, ou l'existence d'un ambassadeur de France à la Coopération régionale qui s'exprime dans cette instance au nom des Réunionnais. Cette lacune est très préjudiciable, car elle offre comme seule perspective un renforcement de l'intégration de La Réunion à la France sans tenir compte des réalités qui s'imposeront.

M.M.

Édito

L'écrasante majorité de la classe politique montre qu'elle n'a rien à proposer

Le 17 juin 2015, Manuel Valls, Premier ministre, a adressé à Victorin Lurel sa lettre de mission pour la rédaction de son rapport sur l'égalité réelle. Elle se réfère à un des 30 engagements pris par François Hollande en 2012, ainsi qu'au discours du chef de l'État en Guadeloupe en mai 2015. Le président de la République a annoncé le vote d'une loi destinée à réaliser l'égalité réelle. Elle précisait ceci :

« Vous veillerez à associer les parlementaires et les élus locaux, notamment des outre-mer, afin de tendre vers l'objectif de ce projet un élément d'unité ».

En clair, c'était à appel à contribution à destination des responsables et partis politiques. Le rapport présenté mardi par Victorin Lurel comprend dans ses annexes le contenu des contributions qui lui ont été adressées. C'est donc l'heure du bilan sur ce point.

À La Réunion, elles sont au nombre de trois, soit deux parlementaires, Paul Vergès et Thierry Robert, et un parti politique, le PCR.

Force est donc de constater que ni le Conseil départemental, ni la Région n'ont contribué. Même silence du côté de l'écrasante majorité des parlementaires. La Réunion compte pourtant une représentation pléthorique : 7 députés et 4 sénateurs. 9 n'ont donc rien proposé.

Du côté des partis politiques, la dernière publication de la Commission nationale des comptes

de campagne et des financements politiques montre que le PCR n'est pas la seule organisation réunionnaise. 11 partis politiques ont déposé leurs comptes auprès de cette instance. 10 sont restés silencieux.

À cela s'ajoutent d'autres formations qui sont représentées dans les assemblées. À la Région Réunion, le groupe de Bello comprend 6 partis politiques. Aucun n'a donné suite à l'appel à contribution.

Mais alors, que font-ils ?

Personne ne peut dire avoir été pris par surprise. Entre la lettre de mission au député Victorin Lurel et le rendu de son rapport 9 mois se sont écoulés. 9 mois qui permettent de constater le vide des propositions de l'écrasante majorité de la classe politique réunionnaise. Alors à quoi bon faire de la politique si on a rien à proposer à la population ?

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Le MEDEF refuse la moindre augmentation des salaires

La CGTR solidaire des travailleurs du Bâtiment et Travaux publics

La Confédération générale du Travail de La Réunion a publié ce 15 mars une déclaration dans laquelle elle affirme « sa totale solidarité » avec les travailleurs du secteur Bâtiment et Travaux publics. Actuellement en négociation annuelle sur les salaires, les syndicats font face à l'intransigeance du MEDEF qui refuse toute augmentation. Voici le texte de la déclaration signé par Ivan Hoareau, secrétaire général de la CGTR

« La CGTR apporte sa totale solidarité aux travailleurs du BTP confrontés au mépris et à la morgue du grand patronat et notamment de M. Siriex.

Pour la 2e année consécutive, le MEDEF propose 0 % d'augmentation ! C'est tout simplement un refus de négocier, une insulte aux salariés et à leurs représentants. Quel dialogue social ? Une telle attitude ne peut qu'alourdir un climat social déjà sérieusement tendu.

Au nom de qui parle M. Siriex : des multinationales dont il est un éminent représentant ou des TPE réunionnaises qu'il étrangle dans un réseau de sous-traitance en cascade ?

Le patronat du BTP donne la consigne à toutes les autres branches et secteurs professionnels. La bataille dans le BTP dépasse ce seul secteur : l'objectif est d'éteindre toute revendication salariale, quelquefois le secteur.

La complicité objective du petit patronat est affligeante. Elle se contente des miettes que veut bien lui laisser le grand patronat, quitte à s'entredéchirer dans un spectacle lamentable. Ne remettant jamais véritablement en cause sa dépendance par rapport aux majors, elle fait porter à ses propres salariés les turpitudes du grand patronat.

Nous l'avons toujours dit : le patronat utilise la crise pour mieux tondre les salariés. L'attitude condescendante de M. Siriex en est un exemple édifiant.

Où vont les immenses profits issus de la réalisation notamment de la NRL ? Et sur lequel projet les majors font la pluie et le beau temps. À minima, 1,6 milliard d'euros : un chantier majeur du siècle !

Les travailleurs du BTP doivent avoir toute notre solidarité et cela dans l'intérêt bien compris de tous les travailleurs de la Réunion.

La mobilisation du 31 mars sera l'occasion pour tous les travailleurs et notamment ceux du BTP de faire

entendre leurs voix et leur exaspération devant le mépris patronal. Pour demander l'ouverture de réelles négociations dans l'intérêt des salariés et du territoire.

Pour la CGTR
Ivan Hoareau»

L'UR974 passe à l'action

Mobilisation contre la Loi Travail devant CFAO

Dans un communiqué, l'Union régionale 974 donne son point de vue sur la Loi Travail et annonce un action aujourd'hui devant le siège de CFAO Motors à Saint-Denis.

«Le projet de réforme du droit du travail présenté par Myriam El Khomri propose aux salariés de revenir des années en arrière.

Ces effets seront dévastateurs dans le contexte de chômage de masse que connaît La Réunion. Cette loi ne fera que renforcer la situation de souffrance au travail de milliers de travailleurs réunionnais.

L'UR 974 passe à l'action et rentre dans la bataille pour exiger le retrait pur et simple de cette loi.

L'UR 974 sera mobilisé le 17 mars 2016 à partir de 7 heures contre la loi travail.

Une action est prévue sur Saint-Denis, 4 chemin grand canal 97400 st Clotilde devant les locaux de CFAO Motors Réunion.

Clara Derfla
Pascal Hoareau»

C'en est trope !

La Grammaire en histoires : Adam part pour Anvers... (1)

Chacun connaît la phrase : « Adam part pour Anvers avec deux cents sous sûr », qui se décompose entièrement en préposition : « à, dans, par, pour, en, vers, avec, de, sans, sous, sur... » Cette liste, dite mnémotechnique, c'est-à-dire destinée à se fixer dans la mémoire, semble nous conter le début d'une histoire qui se perd sur le chemin du Temps. Adam, qu'allait-il faire à Anvers : cette ville si belle, mais si froide ? Qu'allait-il y faire, ou plutôt qu'allait-il y acheter avec ses 200 sous ? Cela restait en suspens. Il fallait en retrouver la suite, un sens, une fin. C'est ce que nous nous sommes proposés de faire. Nous avons un fil, il ne restait qu'à le tirer. Voilà le fruit de nos déductions.

À Adam, premier Homme que la Terre eut porté, échu la lourde charge de tout nommer. Nommer, c'était parachever la Création divine. Il y avait bien quelques mots que Jéhovah avait appris à sa créature pour pouvoir se faire entendre, et quelques autres qu'Adam avait fini par inventer : néologisme, mots-valise, mots composés, mais c'était tout à fait insuffisant.

Et puis Adam avait le désir d'offrir à sa tendre Moitié de beaux mots, de grands mots, de ceux qui remplissent toute une vie : « BONHEUR, EMPATHIE, ALLEGRESSE, BIENFAIT, BÉATITUDE, CONTEMPLATION, COMPASSION, PASSION... », de quoi combler une existence.

Il se trouvait qu'à Anvers, au nord de l'Europe, se tenait comme chaque année une foire aux mots. Adam dit à sa femme : « Ma chère Ève, il nous faut de nouveaux mots, car nous risquons de tomber dans la répétition et la routine. Il nous faut de beaux mots pour converser au clair de lune, des mots pour rêver, pour admirer, des mots si amples qu'ils pourront décrire et embrasser la Terre entière, et la Création divine ! Et puisqu'il y a à Anvers un marché aux mots, je vais

m'y fournir en trésors que nous pourrions partager. »

Ève aimait les belles paroles et les promesses. On a pu le dire : l'homme est dans la femme, la femme est dans la fleur, et la fleur regarde l'homme et lui parle de rêve, c'est un peu Dieu se parlant à lui-même...

Au moment où Adam voulut se saisir de leurs économies, la sage

poussière. On sait bien que la qualité maîtresse du Serpent est la patience, mais il s'en sert à mauvais escient. Ayant tout entendu, il se pressa de quitter son tuyau pour se faufiler jusqu'à Anvers, à travers bois et marais, devançant Adam, et effaçant de ses ondulations ses propres traces du chemin qu'il parcourait.

Bien entendu, en désirant des mots qui pouvaient embrasser la Création tout entière, Adam et Ève s'étaient mis en péché d'orgueil. De fait, ce fut Dieu qui plaça à nouveau le Serpent sur leur chemin.

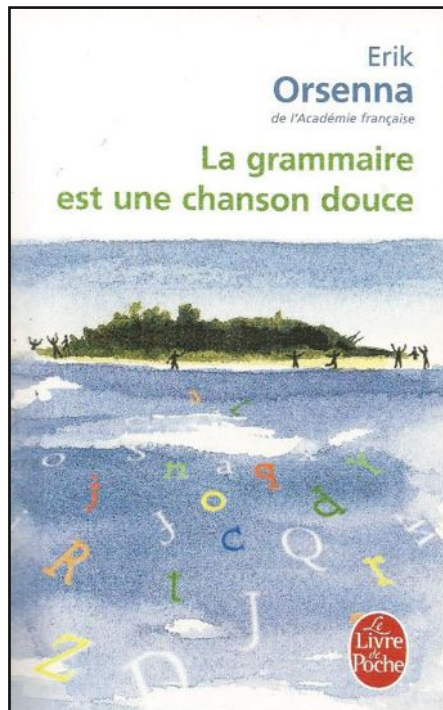
C'était par amour qu'Ève avait péché, pour la première fois, en offrant du fruit de l'arbre défendu à son mari : par amour et par jalousie, qui n'est jamais que le mauvais côté de l'amour, qui n'est qu'un amour qui doute. Le Serpent enlacé à l'arbre aux fruits défendus s'était penché sur Ève pour la prier de ne pas en toucher les fruits... puisque destinés à l'autre femme d'Adam...

« Quelle autre femme ? » Au fond de son cœur, Ève était furieuse. « Mais oui, l'autre femme..., avait fait le Serpent. Tiens, regarde ! », et il avait tendu à Ève un miroir. Le Serpent est créature si supérieure de langue et de hanche ! Ève, aucunement habituée à son image, ne s'était reconnue dans la glace, mais avait vu en effet une très jolie jeune femme. Alors pour ne pas que l'autre femme pût croquer la pomme, elle l'avait mangée. Depuis, dit-on, les femmes sont très attirées par les miroirs. Bien sûr, cette autre femme n'existait pas, mais vous connaissez la suite de l'histoire.

À présent, c'était au tour d'Adam, par amour, de se mettre en péché, voulant offrir des mots plus grands qu'eux à son épouse. Ce n'était que juste retour des choses.

(À suivre...)

Jean-Baptiste Kiya



La Grammaire est une chanson douce d'Erik Orsenna, en Livre de Poche.

Ève –déjà trompée une fois, et depuis lors méfiante-, s'y opposa, et ne remit à son mari que le strict nécessaire pour les voyages et les achats : à savoir deux cents sous.

Adam quitta son foyer pour se rendre à pied à Anvers.

Il se trouva que le Serpent – le goût de la pomme, c'était lui – rôdait et qu'il s'était caché dans un tuyau d'aération. Il avait tout entendu. Car l'animal mou, à sang froid cherchait une occasion de se venger de la dénonciation d'Ève par laquelle il avait perdu ses belles et jolies pattes, de sorte qu'il avait dû quitter le Paradis originel en se traînant par terre et en mangeant la

Oté

Kisa i lé lo bann bézèr d'paké !

Mi koné pa kèl moush la pik a èl, ni pé dor trankil, i pé pa èt zika vik pou lèr nou la pwinn isi. I prètan dir madamm la prézidant té mwinn sink maté mardi, mank in pé té pé fout in gomaz èk son bann ladministratif dann lasanblé. I prètan èl la gonf in pé kont banna d'si lo rol shakinn néna dann la koléktivité. Lé vré, lo ladministratif néna son rol é lo zéli néna son syinn, inn i desid é lot i égzékit. Di mwinn sé konm sa lo rol.

Konm mwinn la konpri soré plito lo kontrèr ki éspass. Kisa i rokrit o ziss ? Sanm pou mwinn ziska zordi sé bann zéli. Souvan-dé-fwa i rokrit la minm dann lantouraz, san sousié, kan lé pa dann la famyi i konsidèr, an rokonésans pou sak la mié sérvì, pou sak i manié mié la kol pli vitman. Aprésa ni pé konprann, la difisilité donn lé zord. Zot i koné konman i lé, i donn in pié, épisa i pran in karo. Aprésa néna sak lé kalif la plass lo kalif.

Mandoné, si néna in lérèr, konm ni pé war tanzaot, tousala i pé port prézidiss bann zéli vik pli pèrsonn i pran pi lèr èk zot. Sépousa, mardi, madamm la prézidant la di konm sa "Boudikont zordi, i pran bann zéli pou bann bézèr-d-paké". Mi sort war dann diksyonèr semi-lo-mo Danyèl Honoré, kosa i vé dir in bézèr-d-paké ? Pou li i vé dir, in moun filou, donn a li zamé out konfians. Donkalar ?

Justin

« Avèk m'anfou i fé pa la kaz ! » - In kozman po la rout

Ala in kozman, mi pans lé intérésan, pars dan la vi nana plizyèr kalité d'moun. Nana sak i pran par, pli-z'ou-moins, kan i fé in n'afèr : i intèrès, i fatig in pé la tête, i fé oir lo z'afèr nana in plas dann son pansé. Aprésa nana sak lé pa la avèk sa. Dann la dozyèm kalité d'moun, i pé méte bann m'anfou, k'i pé apèl osi bann s'anfout-sa. Lé z'inn i donn la min, i donn l'idé, i donn kou d'minn konm i di : bann moun-la i pé apèl azot bann konstrikètèr, bann moun pozitif. Tan-k'a lé zot i pé pa kont dsi zot pou fé in n'afèr d'bien, pou fé in l'avnir, pou batir kékshoz. Mi pans nana pou diskité la dsi. Pou kosa ? Pars, suivan lo ka, in moun la pa touzour parèy. I pé z'ète konmsa dann in ka épi ète otroman dann in n'ot ka. Konm i di la pa lo zirouète dsi lo toi k'i shanj diréksyon mé sé lo van. N'i artrouv !